



Mairie de Sepmeries

143, Grand'Rue
59269 SEPMERIES

☎ : 03.27.27.13.92

☎ : 03.27.41.18.57

✉ commune.sepmeries@orange.fr

Nous, Maire de la Commune de SEPMERIES :

VU le code des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et L2213-1,

VU le Code de la Route et notamment les articles R et R44,

Vu la demande de la société ALLOBETON – 2 rue des Muriers – 69009 LYON afin de réaliser des travaux au 60, Route de Ruesnes 59269 SEPMERIES

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers durant ces travaux à partir du Mercredi 12 Février dès 11h00 et ce jusqu'à 14h00.

ARRETE

ARTICLE 1 : La vitesse sera limitée à 30km/h. Le stationnement et le dépassement seront interdits dans l'emprise du chantier pendant les horaires de travail.

ARTICLE 2 : La mise en place de la signalisation de jour sera assurée par la société ALLOBETON.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché à chaque extrémité du chantier, dans le hall de la Mairie et publié.

ARTICLE 4 : Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Le Quesnoy ainsi que tous les agents de la Force Publique placés sous son autorité sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Le Quesnoy,
- La société ALLOBETON – 2 rue des Muriers – 69009 LYON

Fait à SEPMERIES, le 10 Février 2025

Le Maire



SOSZYNSKI Thierry